



INFO GROUPE N°63

DON DE JOURS ENTRE SALARIÉS

Apave Alsacienne
Apave Nord Ouest
Apave Parisienne
Apave Sud Europe
PRORAD

25 octobre 2018

La Loi autorise le **don de jour de repos entre salarié-e-s**, au profit des salarié-e-s parents aidants d'une victime d'un accident, d'une maladie, d'un handicap, etc., sans plus de précision.

La CGT est à l'initiative de l'ouverture d'une négociation en vue d'un **ACCORD sur le DON DE JOURS**.

C'était l'occasion pour la Direction de **mettre en pratique ses grands discours d'humanisme et de solidarité dans l'entreprise.**

QUE NENNI !

Les salarié-e-s auraient pu obtenir comme l'a proposé la CGT :

- La création d'un **Fond de Solidarité** alimenté par les **dons de jours des salarié-e-s**, mais aussi par **tous les jours de repos non pris par de nombreux salariés** au 31 mai de chaque année
- Un **abondement de la part de la Direction** : **1 jour Salarié Donnée = 1 jour Direction Offert**
- Une **solidarité à l'échelle du Groupe APAVE** et non cantonnée aux établissements SAS

Au lieu de cela, la Direction dans ses petits souliers **se limite à l'application de la Loi**, sans lâcher aucun avantage supplémentaire pour les salarié-e-s.

Question CGT : A quoi sert de signer un accord copié-collé du Code du Travail ?

De plus, ce n'est pas aux salarié-e-s de supporter la détresse d'un-e collègue, mais à la société de lui venir en aide. Pourquoi pas à l'extrême le don de primes et d'augmentations entre salariés ?

Non ! C'est à la Direction d'agir ...

MACRON a voulu (et obtenu) un **Code du Travail simplifié** et faire redescendre les négociations au niveau de l'entreprise.

L'expérience montre que **ces entreprises** qui se disent vertueuses **se limitent à l'application du Code du Travail** (dans le meilleur des cas) fût-il simplifié !

A nous, à vous d'exiger des avancées sociales auprès de la Direction. **Sa politique doit se tourner vers l'Humain avant les investissements financiers hasardeux** (dernier en date APAVE en Sultanat d'OMAN).



Réagissez, contactez-nous, exprimez-vous : <http://cgtdesapaves.org>

Pour recevoir nos flashs directement : communiquez-nous votre adresse personnelle

Florian PLANTADE 06 35 35 70 24 DS Parisienne	Fabrice MAISONNAVE 06 32 89 93 41 DSC Nord Ouest	Stéphane WENDLING 06 46 66 74 31 DS Alsacienne	José FERREIRA 06 72 73 61 02 SG CGT des Apave's	Laurent DANDRES 06.22.90.64.88 DSC UES	Bertrand LACABANNE 06 29 81 56 85 DS Sudeurope	Philippe VENEL 06 07 85 84 01 DS PRORAD
---	--	--	---	--	--	---